



## Justice ou injustice devant le tribunal civil ou pénal

Par **lindien33**, le **11/11/2008** à **17:22**

MOI Monsieur YYY  
J'ACCUSE LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BBB DE MAFIA DE LA JUSTICE  
UNE ENQUETE SUR LEUR FONCTIONNEMENT EST NECESSAIRE  
SOMMES-NOUS DEVANT UNE JUSTICE REPUBLICAINE GAULLISTE OU UNE JUSTICE DU REGIME DE VICHY ET DE SA COLLABORATION  
TOUTES LES PERSONNES CONCERNEES PAR MES ACCUSATIONS ONT LE DROIT DE M'ATTAQUER EN DIFFAMATION.  
SI JE N'APPORTE PAS LES PREUVES J'ACCEPTERAI LA PRISON.  
DANS LE CAS CONTRAIRE QUE FAIT-ON !!!  
RECAPITULATIF DES FAITS,  
avec incompétence volontaire totale du tribunal de grande instance de BBB, et de certains de ses MAGISTRATS.  
QUI PROTEGE T-IL ???  
Suite au refus du remboursement d'une somme importante en compte courant dans une S.C .I familiale (42 244.11 Euros) plus le reste. Que j'ai créé à 100 %  
Je me vois contraint d'engager une procédure au Civil.  
AFFAIRE CIVIL YYY CONTRE/ MMM en 2002  
LE 11/12/2003 Décision du bureau d'aide juridictionnelle N° BAJ : 2003/017191  
LE 09/07/2004 : Ordonnance de référé N° 04/01348 Mr le Président.  
LE 22/09/2004 : Réunion avec Mr AAA expert comptable assermenté, il me remet la comptabilité (de complaisance) de Mr GGG pour analyse.  
Courant octobre 2004 j'ai répondu à M AAA avec copie à mon Avocat concernant la fausse comptabilité réalisée par ma sœur MMM.  
J'apprends la complicité frauduleuse (avec faux et usage de faux) d'UNE BANQUE pour 42 244.11 Euros.  
Je ne suis plus propriétaire de mon compte, mais sous la tutelle de Mr PPP Président, et de Mr DDD Directeur général.  
Je ne compte plus les Recommandés avec A.R restés sans réponse, a tous les niveaux de la Banque.  
LE 15/11/2004 : Réunion avec Mr AAA il me dit que son rapport est terminé, me remercie, et me dit, vous êtes encore jeune Mr YYY, vous pouvez refaire votre vie.  
(Mon Avocat n'est pas présent à cette réunion)???  
Mr AAA refuse de m'écouter, alors qu'il avait obligation d'attendre les preuves de l'escroquerie.  
LE 25/11/2004 : Mr AAA rend

son rapport au greffe du tribunal fait d'une façon unilatérale avec Mr GGG sans respect du contradictoire.rnrnLe tribunal lui à donné 7 mois pour rendre ce rapport ?rnrnLE 27/11/2004 : il me transmet par courrier son rapport qui a déjà été transmis au greffe du tribunal.rnrnEn décembre 2004 : je conteste la totalité de son rapport, Mr AAA me répond qu'il a mis fin a sa mission.rnrnQuelle mission puisque je suis jugé sans jamais avoir été entendu, par deux experts comptables RIPOUX, et mon Avocat qui dort avec l'aide juridictionnelle.rnrnSon rapport est rendu au tribunal avant même que j'en prenne connaissance.rnOU est le contradictoire ??????????rnrnJe fais appel de la décision, et demande un complément d'expertise.rnrnLE 11/10/2005 : Décision du bureau d'aide juridictionnelle N° BAJ :2005/016284rnrnLE 21/08/2006 : ordonnance de référé, Mme CCC vice présidente me déboute de ma demande de complément d'expertise.rnrnLe 19/09/2006 : Mon Avocat me fait parvenir le refus de complément d'expertise.rnrnLE 20/10/2006 : je conteste le rapport de Mme CCC.rnrnLE06/11/2006 : Mme CCC me répond, elle est dessaisie du dossier, elle transmet mon dossier à M le Premier Vice-président qui est chargé de l'instruction pour annexion éventuelle ?????????rnrnLE 14/12/2006 je dépose plainte au pénal avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction. Mon dossier comporte 59 pages.rnrnLE 11/01/2007 : Décision du bureau d'aide juridictionnelle N° BAJ :2006/022124rnrnAFFAIRE PENAL : MOI Mr YYY CONTRE/ MMM ma soeur/ une BANQUE/ un expert comptable assermenté/ un expert comptable / un avocat / un notaire.rnrnLE 31/01/2007 : Convocation devant Mr le Doyen des juges d'instructionrnrnLE 03/04/2007 : Décision du bureau d'aide juridictionnelle N° BAJ :2007/003604rnrnLE 14/12/2007 : Ordonnance dispensant de consignation N° de CPC :PC06/00322rnrnrnrnLE 08/04/2008 : Ordonnance de refus d'informer Mme PPP vice Présidentern N° du parquet : 08/83005rn N° de l'instruction : 308/00014rnJe n'ai reçu aucune notification du tribunal, n'y de délais de réponse ?????rnrnLE 13/06/2008 : je conteste l'ordonnance de refus d'informer de Mme PPP.rnrnLE 13/06/2008 : Retour instantané de mon courrier (l'original) de 32 Pages et transmis pour archivage ?????rnrnLes propos de Mme PPP sont faux et totalement incohérents.rnrnJ'ai la preuve de l'incompétence volontaire très grave de Mme PPP.rnrnLe 03/06/2008 : Réponse de M le Procureur de la République Mr LLL, (suite à l'intervention de Mme la Garde des Sceaux que je remercie).rnLes faits ne sont pas avérés, et couverts par la prescription ?????rn N°/REF : 886 PG 08rnrnrnrnLE 09/07/2008 je fais réponse à Mr LLL, je conteste la prescription, et lui transmet le dossier que Mme PPP m'a retourné.rnrnLe 17/07/2008 : Réponse de M le Procureur de la République Mr LLL.rnrnLe refus d'informer de Mme PPP est maintenant définitif.rnrnJe vous convie à prendre l'attache de l'Avocat de votre choix pour exploitation de nouvelles voies de droit ?????rnrnrnrnMonsieur LLL, je suis archivé, j'ai obtenu quatre aides juridictionnelles, et je n'ai jamais été entendu par la justice, si vous comptez sur mon apathie, vous vous trompez énormément, j'irai jusqu'à ma propre mort dans le respect de la loi.rnrnJ'ai déjà fais une tentative de suicide, et me suis aussi mutilé le bras droit volontairement (voir rapport des pompier et de la gendarmerie)rnMes actions prochaines ne se feront plus dans une ignorance totale.rnrnEt vous deviendrez tous coresponsable de mes actions futures.rnrnMa seule crainte est l'ignorance totale dont vous faites preuve.rnrnrnrnCopie de mon courrier à :rnrnMr le MAIRE de ma comunernLa gendarmerie de ma comunernTous les Médias de BORDEAUX (quand le moment sera venu)rnrnrnrnCopie de mon courrier en recommandé avec A.R à :rnrnrnrnMme la Garde des SceauxrnrnMr le MAIRE de BBBrnMr LLL Procureur de la République de BBBrnMr DDD Nouveau Procureur Général de BBBrnMon Avocat rnrnMr AAA expert comptable assermenté près du tribunal de grande instance de BBBrnMr DDD Directeur général de la BANQUERNJ'assume l'entière responsabilité de mes dires devant la justice pénale.rnrnrnrnLes hommes sont comme les chiffres, ils n'acquièrent de la valeur que par leur position.rnrnrnrnYYYrnrnrnrnJe reste devant un mutisme total de la justice et de mon avocat.rnrnJe viens de demander à Mr le Bâtonnier un autre avocat commis d'office

Par **frog**, le 11/11/2008 à 17:29

Il y a une question précise, ou c'est juste un coup de gueule flirtant avec le point Godwin ?

Par **lindien33**, le 11/11/2008 à 19:00

Ma question est très claire, comment la justice fonctionne lorsque on s'attaque à la délinquance des col blanc (des notables).rnMon explication est véridique, et ma procédure est loin de ce terminer, et combien d'année ceci va durer.rnrepondez plutôt sur les procédures à suivre.rnMerci de votre écoute.

Par **lindien33**, le 11/11/2008 à 19:05

Point Godwin traduction please ????